



FOURNIL D'ASSIER
 510 ROUTE DE GALIOT DE GENOUILLA
 46320 ASSIER

RECAPITULATIF MENSUEL DES FRAIS D'ENCAISSEMENT PAR CARTES

01 juin 2023 - 30 juin 2023

C/C Contrat Pro Global n° 00020221003 EUR

TITULAIRE(S) : FOURNIL D ASSIER

Ce relevé est envoyé mensuellement. Si vous le recevez par courrier postal, vous pouvez opter pour un format électronique.
 Parlez-en à votre conseiller.

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
PAIEMENTS DE PROXIMITE AVEC CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	97	1 751,20	8,83	7,494100
Cartes de débit	77	976,70	4,95	1,953400
Cartes de crédit	13	238,30	1,20	0,714900
Cartes commerciales	7	536,20	2,68	4,825800
Visa	6	88,40	0,88	0,182000
Cartes de débit	4	77,60	0,39	0,155200
Cartes de crédit	1	5,20	0,03	0,015600
Cartes hors Espace Economique Européen	1	5,60	0,46	0,011200
MasterCard	3	89,50	0,45	0,206400
Cartes de débit	2	62,10	0,31	0,124200
Cartes hors Espace Economique Européen	1	27,40	0,14	0,082200
PAIEMENTS DE PROXIMITE SANS CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	1 334	11 627,90	58,59	29,695900
Cartes de débit	1 068	8 936,00	44,96	17,872000
Cartes de crédit	225	2 067,20	10,47	6,201600
Cartes commerciales	41	624,70	3,16	5,622300
Visa	146	1 148,95	6,27	3,284200
Cartes de débit	99	781,30	3,96	1,562600
Cartes de crédit	25	182,50	0,91	0,547500
Cartes commerciales	10	107,00	0,56	0,963000

<<Suite au verso>>

Page 1

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
Cartes hors Espace Economique Européen	12	78,15	0,84	0,211100
MasterCard	38	333,15	1,66	1,282200
Cartes de débit	28	223,15	1,10	0,462300
Cartes de crédit	4	31,10	0,16	0,093300
Cartes commerciales	3	48,10	0,25	0,660600
Cartes hors Espace Economique Européen	3	30,80	0,15	0,066000
TOTAL	1 624	15 039,10	76,68	42,144800

(*) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française

Contrat n° 7583965 du 29/11/2022 : Conditions particulières en vigueur du 29/11/2022

Modalités de résiliation des contrats d'acceptation (extrait des conditions générales d'adhésion au système de paiement)

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée, sauf dispositions contraires visées dans les conditions particulières.

L'Accepteur d'une part, l'Acquéreur d'autre part, peuvent, à tout moment, sans justificatif ni préavis (sauf dérogation particulière convenue entre les deux parties), sous réserve du dénouement des opérations en cours, mettre fin au présent contrat, sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucune autre formalité que l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Important : Ce document n'est pas une facture.

Il s'agit d'un récapitulatif des commissions perçues au titre de vos encaissements cartes bancaires.

(**) La commission commerçant, outre l'interchange, inclut également l'ensemble des coûts de traitement.

L'interchange est la commission payée par la banque du commerçant à la banque du porteur de la carte.